

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{lre}
NIVERLET, libraires;
A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévis, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été, 1^{er} juin.)

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 55 minut. soir, Omnibus.
4 — 30 — — Express.
3 — 47 — — matin, Express-Poste.
9 — 4 — — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 2 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heure 50 minut. mat. Express.
11 — 49 — — matin, Omnibus.
6 — 23 — — soir, Omnibus.
9 — 28 — — — Direct-Poste.
Départ de Saumur pour Tours.
3 heures 2 minut. matin, March.-Mixte.
7 — 52 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50
L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

REVUE POLITIQUE.

Paris, 2 juin.

Le mouvement offensif de l'armée française com-
mence à se dessiner. Hier, le général Niel a occupé
Novare, et l'Empereur Napoléon est arrivé presque
aussitôt dans cette ville, où il a été accueilli avec le
plus vif enthousiasme. La Cogna, qui sépare à égale
distance le bassin de la Sesia et celui du Tessin, se
trouve ainsi franchie. La droite des Autrichiens est
débordée, et leur centre, placé à Robbio, se trouve
menacé directement par le roi Victor-Emmanuel.

On peut ainsi prévoir un double passage du Tes-
sin par Buffalora, en face de Novare, et par Vige-
vano, au-delà de Mortara.

S. M. l'Empereur a mis à l'ordre du jour de l'ar-
mée le fait d'armes extraordinaire accompli par le
3^e régiment de zouaves au combat de Palestro,
dans la journée du 31 mai.

Le *Moniteur* notifie ce matin le blocus du port de
Venise et de ses issues, établi le 18 mai par l'amiral
Jurieu de la Gravière.

L'empereur François-Joseph a pris officiellement
le commandement en chef des deux armées réunies
du comte Giulay et du comte Wimpffen. Le quar-
tier-général impérial sera établi à Vérone.

On a démenti ces jours-ci l'entrée du grand-duc
de Toscane dans l'armée autrichienne. Mais les
princes, fils du grand-duc, accompagnent l'empe-
reur : tous les deux ont un grade dans l'état-major
autrichien.

S. A. R. la duchesse-régente de Parme vient
d'envoyer en Suisse les princes et princesses ses
enfants. Le jeune duc Robert résidera dans le can-
ton de Saint-Gall, avec Dom Navallos, prêtre pié-
montais, chargé de son éducation.

La *Gazette de Vienne* nous apporte une nouvelle
proclamation du général Giulay.

Cette proclamation paraît avoir été motivée par
les opérations de Garibaldi. Le général Giulay an-
nonce que les localités qui se déclareront pour
l'indépendance, qu'il appelle la révolution, seront
détruites par le fer et le feu.

Dans ces menaces sauvages, contre ceux qui

tenteraient d'interrompre les communications entre
l'armée autrichienne et les renforts qu'elle attend,
on peut voir une allusion à l'insurrection de la
Valtelline, et deviner les inquiétudes que cet évé-
nement fait naître dans l'esprit du général Giulay.

L'insuccès de la mission du général Willisen
semble confirmé. La *Gazette piémontaise* fait à ce
sujet une déclaration ainsi conçue : « Les organes
de l'Autriche répandent à dessein le bruit que la
mission du général Willisen, mission confidentielle,
a pour but de provoquer, au nom de la Prusse, la
réforme de la constitution de la Diète germanique.
Cette insinuation est dépourvue de tout fonde-
ment. »

Du reste, le langage des journaux prussiens à
l'égard de l'Autriche ne s'est pas adouci. La *Gazette
nationale* signale nettement l'intrigue ourdie pour
faire de la Prusse le bras d'une politique dont l'Au-
triche serait la tête.

« La Prusse, ajoute ce journal, n'entend nulle-
ment s'embarasser dans une guerre avec une grande
puissance au gré des caprices de tel ou tel petit
Etat faisant partie de la confédération germa-
nique. »

M. Bright vient de prononcer un discours devant
les électeurs de Birmingham et a proclamé, à son
tour, la nécessité pour l'Angleterre de rester abso-
lument neutre dans la guerre actuelle. — Auguste
Vita. (*Le Pays*.)

Une correspondance particulière de Téhéran, du
15 avril, assure que depuis quelque temps des diffi-
cultés sérieuses se sont élevées entre le gouverne-
ment du shah et la Porte Ottomane, au sujet de la
délimitation des frontières des deux pays. On se
rappelle que, lors de son passage à Constantinople,
Ferouck-Khan avait suivi avec le Divan des négo-
ciations pour arriver à la solution de la question et
que ces négociations étaient demeurées sans résul-
tat. Depuis, de nouvelles difficultés ont surgi, et il
paraît qu'elles ont acquis une certaine gravité.

La cour de Téhéran organisait une armée de
60,000 hommes et on disait aux dernières dates que
deux corps d'observation allaient être formés sur la
frontière turco-persane, l'un à Khoi, dans l'Azer-

beidjan, et l'autre à Kirmanchah, dans le Kur-
distan. — A. Renault. (*Le Pays*.)

On mande de Vienne, le 28 mai, au *Journal alle-
mand de Francfort* : « Nous apprenons d'une manière
positive que le retard qu'a subi le départ de l'empe-
reur était motivé par les négociations suivies avec
le général Willisen sur l'époque de la mobilisation
de l'armée prussienne et la position que la Prusse
prendra dans la guerre qui a éclaté entre la France
et l'Autriche, et nous sommes heureux d'annoncer
que les négociations ont abouti à un résultat satis-
faisant; que, par conséquent, la mission du général
Willisen paraît avoir tout-à-fait réussi. — Le comte
Buol va quitter l'Autriche avec toute sa famille et
va s'établir dans les environs de Mannheim. On
ignore les motifs qui ont pu lui inspirer cette réso-
lution, mais ils doivent avoir une extrême gravité.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Turin, 31 mai, 11 h. 20 m. du soir. — Le bulletin
officiel annonce une nouvelle victoire.

Ce matin à sept heures, 25,000 Autrichiens ont
tenté de reprendre la position de Palestro.

Le roi, avec la 4^e division, commandée par le
général Cialdini, et le 3^e régiment de zouaves, a
longtemps résisté, puis pris l'offensive et poursuivi
l'ennemi, à qui il a fait 1,000 prisonniers et enlevé
8 canons; 6 ont été pris par les zouaves. 400 Au-
trichiens se sont noyés dans un canal.

Pendant la bataille de Palestro, un autre combat
a eu lieu à Confienza, province de Lomelline. L'en-
nemi a été repoussé par la division Fantì, après
2 heures de combat.

La nuit dernière, un piquet ennemi a tenté de
passer le Pô à Cervesina; il a été repoussé par les
habitants.

Les Autrichiens ont évacué Varzi, province de
Bobbio.

Mais là ne se sont pas arrêtées les péripéties de
cette glorieuse journée.

Les Autrichiens, s'acharnant à la position de
Palestro, ont essayé de la reprendre et ont risqué,
vers six heures du soir, une nouvelle attaque, qui
n'a pas mieux réussi que la première.

FEUILLETON

LES MASQUES D'OR.

ROMAN DE MOEURS CONTEMPORAINES.

Quatrième Partie.

(Suite.)

IX. — LE VICOMTE ALEXIS A M^{lre} LA VICOMTESSE
D'ORBAN.

Qu'ai-je appris, Madame? L'homme auquel vous aviez
accordé votre confiance, l'homme qui vous avait entraî-
née dans ses folles utopies, a achevé de vous ruiner,
puis a pris la fuite! Telle a été la fin de tant de rêves,
que je n'avais cessé de déplorer!

Ce dévouement m'a affligé sans me surprendre. Je m'y
attendais.

Mais ce que je ne puis supporter, c'est l'idée de la si-
tuation pénible où vous vous trouvez. Une femme qui a
reçu mon nom doit-elle se voir en butte aux privations
et être exposée aux poursuites des huissiers?

Cela ne sera pas, et je ne le permettrai jamais. En
même temps que l'épreuve, Dieu a envoyé le remède.
Une somme, dont la liquidation était en souffrance depuis
un demi-siècle environ, m'est échue : je la destinai à la
dot de Louise; car elle m'était inutile, puisque je re-
prends du service. Cette somme sera divisée en deux
parts, l'une pour vous, l'autre pour ma sœur. Veuillez
m'apprendre où je dois vous faire parvenir cet argent
qui malheureusement ne vous rendra pas votre opulence
d'autrefois, mais vous assurera du moins un sort conve-
nable.

Consolez-vous, Mathilde; tâchez de donner le calme à
votre esprit si impressionnable : les émotions tuent, et
nous n'en avons que trop souffert ensemble.

Votre affectionné,

ALEXIS D'ORBAN.

X. — MATHILDE D'ORBAN AU VICOMTE ALEXIS.

Je ne sais comment vous répondre, Monsieur, comment
vous exprimer l'attendrissement que m'a causé votre lettre.
Plusieurs heures cependant se sont écoulées avant que j'aie
pu me décider à écrire à mon tour. Aujourd'hui il me faut
reconnaître une bien longue erreur, et je n'ai pas la con-
solation d'accepter ma disgrâce avec résignation.

Non, la résignation n'est point dans mon cœur. Je

suis effrayée moi-même de mon indignation à l'égard du
misérable qui m'a trompée; je n'ose plus me montrer
nulle part; j'attends avec terreur la visite de ces gens de
justice qui s'abattent comme des oiseaux de proie sur les
derniers débris, après les désastres.

Quelle chute! grand Dieu! et c'est moi qui l'ai
voulu!

Ah! si vous aimiez la vengeance, vous pourriez ici en
goûter la douceur. Mais non, vous venez de me prouver
que l'âme d'Alexis d'Orban est inaccessible à ces mes-
quines considérations qui font mouvoir le monde.

Est-ce à dire que je doive, que je puisse accepter vos
bienfaits, quand une séparation volontaire a mis un
abîme entre nous? C'est impossible : j'ai méconnu votre
caractère et blessé souvent votre dignité... Et maintenant,
je recevrais un partage qui appauvrirait votre excellente
sœur, je diminuerais les chances pour Louise d'un éta-
blissement honorable! Dans ma conscience, ce serait man-
quer à la délicatesse. Le malheur, en me frappant, m'aura
du moins donné la raison que je n'écoutais pas assez.

Je vais songer aux moyens d'échapper aux plus dures
nécessités de la vie. Gardez votre petit patrimoine, mon
bon Alexis, et agréez l'expression de ma profonde re-
connaissance.

MATHILDE.

Voici le bulletin officiel qui nous fait connaître le résultat de cette seconde partie de la journée du 31 :

Turin, 1^{er} juin, 10 h. 30 m. du matin. — *Bulletin officiel.* — La victoire d'hier, 31, a été suivie d'un second combat dans lequel la victoire nous est également restée. Ce second combat a eu lieu à 6 heures du soir, à Palestro, où l'ennemi voulait rentrer, mais il a été repoussé de nouveau par la division du général Cialdini, par les zouaves et la cavalerie piémontaise. Le roi courait au-devant du danger, et les zouaves s'efforçaient vainement de le retenir. — J. Baraton. (Le Pays.)

Francfort, 31 mai. — On mande de Berne que l'insurrection de la Valteline prend de l'extension. Les employés et gendarmes autrichiens sont emprisonnés ou chassés. Une armée révolutionnaire se forme à Sondrio, chef-lieu de ce district. Le peuple des campagnes y accourt en masse.

Turin, 1^{er} juin. — Hier, les Autrichiens ont attaqué les avant-postes sardes à Sesto-Calende, où, après un combat de deux heures, les nôtres ont passé le Tessin en poursuivant l'ennemi : des corps nombreux d'Autrichiens s'étant montrés devant Varese, Garibaldi a ordonné à la garde nationale de ne pas résister et de se replier sur le lac Majeur. Une attaque tentée la nuit dernière, par les nôtres, sur Laveno, est restée sans résultat.

Madrid, 31 mai. — En Espagne, défense est faite aux consuls d'autoriser l'expédition de navires espagnols porteurs de contrebande de guerre. — Havas.

Le *Moniteur* publie les dépêches suivantes :

Vercel, 1^{er} juin 1859. — La journée d'hier a été signalée par un nouveau fait d'armes à Palestro. L'armée de S. M. le roi de Sardaigne, après avoir repoussé l'ennemi sur tout son front, a eu un instant sa droite débordée par les Autrichiens, qui menaçaient le pont de bateaux jeté sur la Sesia, au moyen duquel le maréchal Canrobert devait opérer sa jonction avec le roi. L'Empereur ayant envoyé au roi le 3^e de zouaves, ce régiment fut chargé d'arrêter cette attaque. Déjà les Autrichiens avaient mis huit pièces en batterie en arrière d'un canal profond, dont le passage sur un pont étroit est couvert par un moulin et défendu par des rizières.

Le 3^e zouaves, commandé par son brave colonel de Chabron, après avoir jeté un coup d'œil sur la position, et avant que le roi n'ait eu le temps de le faire appuyer par du canon, s'est élancé sans faire feu sur la batterie ennemie, a tué à la baïonnette ou jeté à l'eau les compagnies de soutien placées en deçà du canal, s'est emparé des pièces et a fait 500 prisonniers. Le 3^e zouaves a payé ce succès par un officier, 20 soldats tués et 200 blessés dont 10 officiers.

Turin, 1^{er} juin, 6 heures soir. — Le général Niel est entré ce matin à sept heures à Novare, après un léger combat d'avant postes.

Toute la Valteline est en insurrection.

Berne, 1^{er} juin. — Le général Garibaldi, ou pour le moins un fort détachement de son corps de troupes, est parti de Côme et est arrivé, le 30, dans l'après-midi, devant Laveno, place fortifiée qui se trouve sur le lac Majeur. Il a commencé l'attaque qui a duré toute la nuit.

Hier au matin, les troupes de Garibaldi se sont

retirées pour recommencer l'attaque le soir. La lutte a continué pendant la nuit.

Marseille, 1^{er} juin. — La Porte envoie quatre vaisseaux, quatre frégates et deux avisos dans l'Adriatique, sous le commandement de Méhémet-Pacha, président du conseil de l'amirauté. La garnison de Belgrade est renforcée.

Omer-Pacha reste à Bagdad, à cause de l'attitude menaçante de la Perse.

La Porte envoie neuf bataillons à la frontière, pour occuper Misch et Pristina.

Marseille, 1^{er} juin. — Des lettres de Constantinople du 25 mai annoncent que le grand-duc Constantin était attendu le lendemain et qu'on avait préparé des fêtes splendides en son honneur. On ignore la direction ultérieure que prendra le prince.

Le Sultan a passé en revue 25,000 hommes de la réserve, lesquels ont été dirigés aussitôt sur la Roumélie. Vassif pacha, l'ancien défenseur de Kars, a été nommé commandant d'un corps d'armée en Roumélie. La Porte enverra aussi des troupes et des vaisseaux sur les côtes de l'Albanie.

2,000 Serbes et de l'artillerie seraient partis pour renforcer les Monténégrins. « Le prince Milosch, ajoutent les correspondances de Constantinople, prétend ignorer le fait, mais l'attitude de la Serbie inspire des craintes. »

Le comte Prokesch a dénoncé à la Porte la *Presse d'Orient* comme hostile à l'Autriche. M. le comte Lallemand aurait pris la défense de ce journal.

L'emprunt a échoué. — Havas.

On lit dans la *Presse d'Orient* :

La Porte a reçu hier les dépêches suivantes. Nos dernières nouvelles de Serbie faisaient pressentir les événements qu'elles annoncent :

Belgrade, 20 mai. — 2,000 Serbes, avec une douzaine de canons, marchent sur Novi-Bazar pour tendre la main aux Monténégrins.

De nombreux émissaires parcourent la Bosnie prêchant la révolte.

Belgrade, 21 mai. — 300 hommes de renfort sont arrivés à la forteresse ; d'autres renforts plus considérables sont attendus.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Par une circulaire adressée à MM. les préfets, M. le ministre de la guerre a modifié l'instruction du 3 mai courant, relative aux remplacements par voie administrative, en ce qui concerne le timbre des pièces à produire par les remplaçants ; d'après cette circulaire, il n'y a que l'extrait du casier judiciaire qui doit être soumis à la formalité du timbre. MM. les maires sont priés de donner la plus grande publicité au présent avis.

On annonce l'apparition, le soir, vers le couchant, d'une comète que les astronomes suivent depuis les premiers jours d'avril.

Cet astre, dit M. Petit, se rapproche très-rapidement du soleil, dont il est éloigné en ce moment (16 mai) d'environ 18 millions de lieues. Le 29 mai, jour de la distance minima, il n'en était plus qu'à 7 millions 800,000 lieues et il parcourait 2 millions de lieues en vingt-quatre heures, soit 23 lieues par seconde, ce qui correspond à une vitesse au

moins deux cents fois plus grande que celle du boulet de canon. A partir du 29 mai, il a commencé à s'éloigner d'un mouvement de plus en plus ralenti ; mais ce mouvement restera néanmoins assez rapide pour que la ligne de la comète au soleil ait déjà atteint, dès le 30 juin, une longueur de 36 millions de lieues.

Quant aux distances de la comète à la terre, elles ont été et resteront très-considérables pendant toute la durée de l'apparition. La plus courte de ces distances (correspondant au 24 avril) n'a pas été moindre de 26 millions de lieues. Aujourd'hui, 32 millions de lieues nous séparent de la comète. Le 29 mai, pendant le passage au périhélie, c'est-à-dire lors de la plus courte distance de la comète au soleil, nous en étions éloignés de 42 millions de lieues, et le 30 juin nous aurons atteint 49 millions de lieues de distance.

Le *Moniteur* publie l'arrêté suivant :

Le ministre secrétaire d'Etat au département de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, Vu les arrêtés organiques des concours régionaux en 1859 ;

Sur le rapport du directeur de l'agriculture,

Arrête :

Art. 1^{er}. Un concours central et spécial de machines à moissonner aura lieu, près Paris, dans la seconde quinzaine du mois de juillet prochain.

Art. 2. Les prix et médailles seront répartis de la manière suivante :

Pour la meilleure machine à moissonner, coupant et mettant convenablement en javelle les diverses céréales (froment, seigle, orge, avoine, etc.) :

1^{er} prix : mille francs et une médaille d'or ;

2^e prix : cinq cents francs et une médaille d'argent ;

3^e prix : trois cents francs et une médaille de bronze.

Des mentions honorables pourront être décernées :

Art. 3. Pour être admis à concourir, l'exposant devra transmettre à M. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, au plus tard le 1^{er} juillet 1859, une déclaration écrite contenant :

1^o La description de l'instrument présenté, faisant connaître le moteur et la force de ce moteur, si l'instrument coupe et met en javelles, où s'il exécute seulement la première des deux opérations, sur quelle largeur la céréale est abattue, quelle est la quantité approximative de travail exécuté par heure, etc. ;

2^o Le nom et la résidence de l'exposant, si celui-ci l'a inventé, importé ou seulement exécuté ou fait exécuter sur des données antérieures connues ; indiquer ces données, et, s'il y a lieu, le nom de la résidence de l'ouvrier exécutant, en ayant soin de faire connaître exactement le nom de l'inventeur, enfin le prix de vente de l'instrument.

Art. 4. Si l'instrument a été primé dans un des précédents concours régionaux de 1859, l'exposant aura droit à une indemnité de transport.

Art. 5. Tous les instruments devront être disposés, pour travailler, la veille même du jour désigné ; les moissonneuses seront munies en conséquence de toutes les pièces de travail et de rechange, et de tous les moyens d'application de la force nécessaire.

XI. — LE VICOMTE ALEXIS A M^{ME} LA VICOMTESSE D'ORBAN.

J'ai eu tort, Mathilde, et ma conduite n'est pas tout-à-fait celle que j'eusse dû tenir.

Non, ce n'est pas de l'argent que j'ai à vous offrir, mais le partage égal de la vie et des affections. Il ne convient pas que deux époux soient éloignés l'un de l'autre quand ils n'ont à se reprocher que ces nuages dont le temps efface le souvenir. Ne vous imputez pas entièrement ce qui a eu lieu ; je ne suis pas entièrement à l'abri de tout reproche.

Un seul moyen s'offre à nous de réparer les années perdues. Bien des années nous restent ; traversons-les ensemble dans une sainte union.

Je vous attends, ma chère Mathilde, je vous attends et le plus tôt possible. Rien ne peut vous arrêter : nos bras vous sont ouverts ; si vous m'aimez encore... venez.

ALEXIS.

XII. — ALEXIS A BÉNÉDICT.

J'ai aujourd'hui un miracle à vous annoncer, mon cher Bénédicte.

Alphonse de Lagrange est rendu à la vie réelle ; il a repris sa raison, sa pensée, sa dignité ! Cette intelligence perdue est retrouvée ! Cette âme est reconquise ! L'œuvre

cruelle d'un vieillard égoïste a été détruite par une jeune fille dévouée ! Louise a refait Alphonse de Lagrange.

Je ne pourrais vous détailler ces soins de chaque minute et même toutes les inventions auxquelles ma Louise a dû recourir. Tantôt la méthode était trop enfantine, tantôt elle était trop forte. Ce qui avait été utile la veille ne pouvait plus servir le lendemain. Parfois le malade s'ennuyait ou s'irritait, ou enfin se fatiguait à vouloir comprendre. Cet esprit avait été tellement abattu, tellement obscurci, que le relever et y faire pénétrer la lumière semblait une tâche impraticable. J'ai vu des jours où tout était à recommencer. Une autre que Louise se fût rebutée ; mais plus les difficultés croissaient, plus ma sœur puisait d'énergie dans la foi au succès. Elle avait dû prendre sur Alphonse une autorité douce, mais ferme. Il n'en fallait pas moins pour obtenir l'attention, commander le silence ou détacher du cerveau épaissi la pensée confuse qui n'en pouvait sortir. Les réponses devinrent moins brèves, plus précises ; elles perdirent ce caractère puéril qui les marquait. L'étude ne fut plus une contrainte, mais, peu à peu, une distraction, un plaisir, un besoin. Alphonse en vint à prendre les livres lui-même ; après quelques moments il les rejeta ; mais il les avait pris, et c'était beaucoup. Une page le condui-

sit à deux, puis à trois. Il en fut de même pour la musique : d'abord il n'écoutait pas, il ne distinguait pas les sons. Louise le fit asseoir au piano et lui dirigea les doigts sur le clavier. Il reconnut alors les notes par la vibration des cordes : les sons s'étaient transmis à son oreille par sa main. Cette épreuve ayant été plusieurs fois répétée, Louise recommença à jouer. Nous eûmes la certitude qu'il entendait, lorsqu'il voulut chanter les airs, en même temps que ma sœur les exécutait. L'éducation par la musique seconda puissamment l'éducation par la lecture et la parole. Celle-ci s'adressait directement à l'intelligence, celle-là aux sens qu'elle réveillait en les touchant ; la musique était la récompense du travail, et j'espérai beaucoup, il y a peu de temps, quand, à la suite de l'air de Mozart : *Il mio tesoro*, j'aperçus des larmes dans les yeux d'Alphonse. — Hier, Louise prit les *Harmonies* de Lamartine. Elle ouvrit au hasard et lut cette divine inspiration :

« Encore un hymne, ô ma lyre !
Un hymne pour le Seigneur !
Un hymne dans mon délire,
Un hymne dans mon bonheur ! »

L'attention d'Alphonse me parut extraordinaire. Son regard surtout s'attachait fixement sur Louise, au moment où, d'une voix vibrante, elle jetait ces vers :

L'emplacement de l'essai, la récolte à couper, les chevaux moteurs et la main-d'œuvre nécessaires seront mis gratuitement à la disposition des concurrents, qui pourront, toutefois, s'ils le jugent convenable, amener leurs chevaux et leurs ouvriers; les instruments ne devront pas être fraîchement peints et ne peuvent être peints pendant le concours.

Art. 6. Un jury, nommé par le ministre, sera chargé d'apprécier le mérite des instruments.

Les jugements seront prononcés à la majorité des voix. En cas de partage, la voix du président sera prépondérante.

Art. 7. Les opérations du concours seront dirigées par un commissaire général désigné par le ministre; la police du concours lui appartiendra exclusivement.

Personne, excepté le jury et les commissaires, ne sera admis à pénétrer dans l'enceinte pendant les travaux du jury.

Les exposants devront, pendant le temps indiqué pour les essais, se tenir à la portée du jury et à sa disposition. En cas d'absence, les commissaires pourront, s'ils le jugent convenable, faire enlever et essayer les instruments.

Art. 8. L'époque précise des opérations du concours des moissonneuses sera ultérieurement fixée et portée à la connaissance des intéressés.

Art. 9. Le directeur de l'agriculture est chargé de l'exécution du présent arrêté. E. ROUHER.

Aux termes des instructions ministérielles, la commission chargée d'examiner les candidats aux bourses dans les lycées et au Prytanée impérial militaire de La Flèche ouvrira la 2^e session de 1859 le 1^{er} juillet prochain.

Les personnes qui sont en instance pour l'obtention de ces bourses sont invitées à faire inscrire leurs enfants à la préfecture de la Seine, du 15 au 30 juin, jour de la clôture de la liste.

FAITS DIVERS.

Le *Moniteur* du 1^{er} juin contient des Nominations : dans la Légion-d'Honneur des militaires qui se sont distingués au combat de Montebello; — à deux emplois de lieutenants-colonels dans la première section du cadre de l'état-major général.

— On lit dans le *Moniteur de l'Armée* :

Le colonel Méric de Bellefon, du 91^e de ligne, mortellement atteint au combat de Montebello, n'a survécu que deux jours à sa blessure. Des bruits contradictoires avaient entretenu sa famille et ses amis dans une douloureuse incertitude, mais une lettre de M. le maréchal ministre de la guerre, remise par un de ses officiers d'ordonnance à M^{me} Méric de Bellefon, est venue lui apprendre que le brave colonel du 91^e de ligne avait succombé.

Le colonel Méric de Bellefon a reçu de l'Empereur, sur son lit de mort, la croix de commandeur de la Légion-d'Honneur.

Pour chronique locale et faits divers : P.-M.-E. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

S. Exc. M. le marquis Antonini, chargé par le nouveau roi de Naples d'une mission près les cours de France et d'Angleterre, a eu, hier 3 juin, une

entrevue avec S. Exc. M. le comte Walewski, ministre des affaires étrangères. (Le Pays.)

Turin, 2 juin, 10 heures 30 du soir. — Ce matin les Autrichiens ont fait un mouvement de Robbio, se dirigeant vers les avant-postes français. Ils se sont retirés après une affaire de peu de durée. Ce mouvement avait pour but de masquer la retraite. Les Autrichiens ont commencé à évacuer Robbio, emportant environ 1,000 blessés.

Garibaldi a surpris et battu les Autrichiens à Varese, qui est libre de nouveau.

Bulletin autrichien officiel. — Vienne, 3 juin. — Le général Urban a bombardé Varese, le 1^{er} juin. Il a levé une contribution de guerre et rétabli les autorités légitimes.

Les soldats autrichiens malades, qui étaient restés dans la ville, avaient été bien soignés.

Londres, 3 juin. — Voici les renseignements donnés par les divers journaux de Londres sur les projets des partis au moment de l'ouverture du Parlement.

Suivant le *Daily-News*, les négociations avancent pour la formation d'un nouveau cabinet comprenant les diverses nuances du parti libéral.

Le *Herald* dit que le marquis de Hartington proposera au nom de l'opposition un amendement à l'adresse, amendement qui sera appuyé par M. Morton-Peto.

Le *Morning-Star* assure qu'une réunion des membres du parti libéral aura lieu lundi et que lord Palmerston et lord John Russell admettront dans leur ministère des représentants des diverses fractions du parti libéral.

Le *Morning-Advertiser* prétend que l'entente du parti libéral est parfaite, et que la chute du ministère Derby est certaine.

Enfin, le *Morning-Chronicle* déclare que lord Palmerston a promis des places, dans son cabinet à MM. Milner Gibson et Colben.

Turin, 3 juin, 9 h. 40 m. du matin. — Garibaldi est entré à Côme, hier soir à onze heures.

Les Autrichiens se sont retirés sur la rive gauche du Pô, abandonnant Torre, Beretti et les environs.

Les soldats français soignent nos blessés, disent les feuilles piémontaises, avec une admirable charité; les habitants de Verceil rivalisent de zèle.

Le 1^{er} juin, à 10 h. 1/2 du matin, sont arrivés à Turin 500 prisonniers faisant partie des 1,000 Autrichiens pris dans le combat de la veille. — Havas.

Il n'est point d'étude qui puisse mieux faire connaître le théâtre actuel de la guerre que l'histoire des guerres passées soutenues par nous en Italie. Cette histoire, qu'il faut chercher dans de volumineuses histoires de France, de la révolution et de l'Empire, M. N. GALLOIS a eu l'heureuse idée de la réunir en un volume que tout le monde voudra avoir et qui sera lu avec intérêt. *Les Armées Françaises en Italie*, tel est le titre du livre de M. GALLOIS, qui embrasse toutes les campagnes d'Italie, depuis l'expédition de Charles VIII, en 1494, jusqu'à 1849 : il contient la matière de deux volumes ordinaires. En vente, à la LIBRAIRIE NOUVELLE, 15, boulevard des Italiens, Paris. — Prix : 3 fr. 50 c.

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.

Du 26 mai au 5 juin 1859.

Pendant la plus grande partie de la semaine, les opérations de Bourse sont restées circonscrites dans des limites assez restreintes. Cependant les valeurs se tenaient avec une remarquable fermeté, contre laquelle venaient échouer les efforts des vendeurs. Les demandes ont absorbé, presque constamment, les offres au fur et à mesure qu'elles se présentaient. Il en est résulté une hausse lente mais solide, provenant principalement des achats du comptant en vue des coupons qui vont être détachés.

Cette hausse a pris de notables proportions, et elle devra rencontrer un puissant auxiliaire dans les capitaux qui ne tarderont pas à être rendus à la circulation par suite de la réduction des souscriptions à l'emprunt. Les sommes déposées au Trésor représentent au-delà de 250 millions, et, comme on ne devait verser que le dixième de l'emprunt, soit 50 millions, il sera remboursé plus de 180 millions qui s'emploieront probablement en achats sur le marché financier.

On parle de grandes levées d'inscriptions en liquidation, mais la spéculation, à la suite de la hausse de 2 fr., reprend de nouvelles positions de baisse qui paralysent la tendance du marché.

Les recettes des chemins de fer, pendant la vingtième semaine, sont supérieures à celles de la période correspondante de 1858; mais elles constatent de la faiblesse par rapport au rendement de la huitaine précédente de l'exercice actuel.

Les variations de la cote des chemins de fer se résument ainsi en rapprochant les cours des 26 et 31 mai :

Orléans, 1175 à 1200; Nord ancien, 877 50 à 905; Nord nouveau, 745 à 770; Est, 597 50 à 612 50; Paris-Méditerranée, 775 75 à 810; Midi, 442 50 à 455; Ouest, 500 à 502 50; Lyon-Genève, 455 à 470; Béziers, 165 à 155. Nous retrouvons le Dauphiné, à 495, les Ardennes anciennes à 425, et les Ardennes nouvelles à 460.

Chemins autrichiens, 560 à 568 75; Sardes, 542 50 à 547 50; Sud-Autriche, 450 à 455. Les Romains sont stationnaires à 275; les Russes à 485, et le François-Joseph à 485.

Les actions de la Banque de France ont progressé de 2,700 à 2,730. Le Comptoir d'escompte s'est maintenu à 580.

Le cours du Crédit mobilier s'est élevé de 582 50 à 615. Les actions du Crédit foncier sont fermes à 625; les obligations foncières 4 0/0 à 437 50, celles 5 0/0 à 427 50, et les promesses à 960.

La Caisse-Mirès a fléchi de 205 à 195. L'Union financière a reparu sur la cote à 455. Le Comptoir Bonnard a varié de 40 à 58 75 sans affaires. La Caisse Vergniolle s'est tenue de 85 à 87 50.

Les actions de la Compagnie maritime ont monté de 140 à 145, et les nouvelles actions des Messageries impériales (services maritimes) de 535 à 550. Les anciens titres de cette Compagnie se tiennent à 637 50. Le cours Ports de Marseille a faibli de 120 à 116 25. La Compagnie générale des Eaux s'est traitée de 190 à 192 50.

On a négocié la Compagnie immobilière de Paris de 86 25 à 90, le Gaz parisien de 755 à 725, l'Usine Cail à 660, La Vieille-Montagne à 275, le lin Maberly de 575 à 565, les Omnibus de Paris de 860 à 865, les Omnibus de Londres de 57 50 à 56 25, et les Voitures de la Compagnie impériale de 28 75 à 30.

Les autres valeurs industrielles n'ont pas motivé de transactions. A. DUPONT.

(Correspondance générale de l'Industrie.)

BOURSE DU 1^{er} JUIN.

3 p. 0/0 hausse 03 cent. — Fermé à 62 80.
4 1/2 p. 0/0 hausse 15 cent. — Fermé à 90 25.

BOURSE DU 5 JUIN.

3 p. 0/0 hausse 20 cent. — Fermé à 65 00.
4 1/2 p. 0/0 hausse 08 cent. — Fermé à 90 50

P. GODET, propriétaire-gérant.

« J'étais né pour briller où vous avez brillé vous-même, Pour respirer là haut ce que vous respirez, Pour m'enivrer du jour dont vous vous enivrez, Pour voir et réfléchir cette beauté suprême Dont les yeux ici-bas sont en vain altérés ! »

Alphonse suivait sur le visage de Louise tous les mouvements, toutes les accentuations de la poésie. Ses lèvres étaient frémissantes, il y avait encore des larmes dans ses yeux... Il ne dit rien cependant et prit congé de nous. Mais sa main, en pressant la mienne, semblait exprimer des choses inconnues.

Ce matin, Alphonse, levé de bonne heure, entra dans le salon où était Louise. Il était grave et silencieux. Du doigt il lui indiqua le piano. Louise y courut; elle joua une partie de la symphonie en ut de Beethoven.

Tout-à-coup elle est arrêtée par un cri. Ce cri, c'est Alphonse qui l'a poussé... Il étend les bras, il secoue la tête, il respire; sa poitrine se soulève, ses yeux cherchent le ciel. « Je vous vois, dit-il, j'entends, je comprends ! » Louise s'élança, déjà de Lagrange est à ses pieds. Il pleure, il rit, il prend les mains de sa sœur, il les couvre de baisers et de larmes. « Louise ! Louise ! dit-il encore, Louise, mon ange sauveur ! mon amie ! ma seconde mère !... Et il ne se lasse pas de répéter ce nom avec toutes les expressions de la joie et de la reconnaissance... J'entre, Alphonse se précipite dans mes bras...

Tous trois nous avons pleuré ensemble.

Oh ! que ce moment m'a payé des peines du passé.

Louise se mit à genoux; une prière fervente s'échappa de son cœur. Elle offrit à Dieu l'hommage de son œuvre, le tribut de cette âme régénérée qu'elle est parvenue à lui rendre.

La bonne journée, Bénédicte, la bonne journée !

Alphonse est totalement transformé; il sourit avec mélancolie quand il se rappelle ce qu'il a été, et il dit en montrant Louise : « Je ne crains plus rien; voilà ma sauve-garde ! »

Ma satisfaction ne sera complète que si vous me rassurez à votre égard.

Votre ami dévoué,

ALEXIS.

XIII. — BÉNÉDICT A ALEXIS.

Oh ! oui, la bonne journée ! la bonne journée !... Je suis confus d'admiration devant l'œuvre de M^{me} d'Orban; moi aussi je tombe aux pieds de votre angélique sœur, et je m'écrie : « Vous avez été inspirée de Dieu ! »

J'ose croire également, pour ma faible part, que Dieu m'a dicté la résolution dont je vais vous entretenir. J'attendais que ce projet fût mûri; à présent, ma conviction est arrêtée; je puis m'expliquer.

J'ai décidé vis-à-vis de ma conscience que je me retirerais à la Grande-Chartreuse pour m'y enfouir et y terminer mes jours sous la robe de religieux. Dans ma conviction, quand l'amour a produit de trop violents orages, quand il brise le cœur par une étreinte mortelle, ce n'est pas une nouvelle affection de même nature qui doit lui succéder et qui ne peut le guérir; il n'y a que l'amour de Dieu qui opère cette œuvre bienfaisante. Les fatigues de ce monde nous appellent vers ce port. Là viennent expirer tous les bruits de la terre. Ambitions déçues, espérances perdues, rêves de la jeunesse, tout se rencontre là, tout y vient chercher l'oubli.

Voilà l'asile que j'ai choisi; ne me parlez pas d'un art auquel je ne suis plus propre, d'une gloire qui ne me séduit plus. Ces chimères ont fait naufrage dans mon cœur; je les repousse, j'aspire à ma cellule.

Puisque Dieu a opéré un miracle en faveur du pauvre de Lagrange, peut-être daignera-t-il m'être aussi secourable. Comme votre ami, je suis une intelligence malade; c'est de la foi que j'attends mon salut. Ayez soin, mon ami, en jugeant ma résolution, de ne pas vous mettre seulement au point de vue du monde, car vous ne pourriez la comprendre.

A vous, BÉNÉDICT.

(La suite au prochain numéro.)

Etude de M^e LABICHE, avoué à Saumur, rue de la Petite-Douve, n° 4.

D'un jugement contradictoire rendu par le tribunal civil de première instance de Saumur, le 26 mai 1859, enregistré;

Il appert:

Que, sur la demande du sieur Etienne Ruesche, marinier, demeurant à Chouzé-sur-Loire,

Le sieur Etienne Ruesche fils, domicilié de droit à Varennes-sous-Montsoreau, et aujourd'hui marin à bord du vaisseau le *Généreux*, en rade à Toulon, a été pourvu d'un conseil judiciaire en la personne du sieur François-Michel David, propriétaire, demeurant à Varennes.

Fait et rédigé par l'avoué-licencié soussigné, le 3 juin 1859. (273) Signé: LABICHE.

Etude de M^e GUÉRIN, huissier-audencier à Saumur.

VENTE

Par autorité de justice.

Le mardi 7 juin 1859, à midi précis, et jours suivants, s'il y a lieu, il sera procédé, rue de la Tonnelée, à Saumur, maison Lecoq, et par le ministère de M^e PLÉ, commissaire-priseur, à la vente publique aux enchères de diverses marchandises saisies sur le sieur Ismaël Baronesse.

Il sera vendu une grande quantité de bonnets, cols, manches, jupons, cols-cravates, mousselines pour rideaux, etc., etc.

On paiera comptant. (274)

Etude de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

Le dimanche 12 juin 1859, à midi, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur, à la maison de M. FOLLIE, sise commune des *Ulmes*, à la vente publique aux enchères de quantité d'objets mobiliers, lui appartenant.

Il sera vendu:

Lits, couettes, matelas, couvertures, rideaux, armoires, buffets, glaces, tables, chaises, batterie de cuisines, quantité de bonnes fûtailles, bois d'ouvrage et de chauffage, planches sèches, quantité de fer, un moulin à passer le blé, et autres bons objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Etude de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A VENDRE

POUR ENTRER EN JOUISSANCE DE SUITE,

UNE MAISON,

Située à Saumur, rue de la Porte-Neuve, n° 3,

Composée d'un rez-de-chaussée, cave au-dessous, remise, écurie, cour et jardin, premier étage, grenier dessus, joignant M. Gauron et les jardins de MM. Bonnemère et Gauthier.

S'adresser, pour tous renseignements, audit notaire.

Toutes facilités seront accordées pour les paiements. (246)

A AFFERMER

PAR ADJUDICATION.

En l'étude et par le ministère de M^e DUTERME, notaire à Saumur,

Le dimanche 3 juillet 1859, à midi,

LES BIENS

CI-APRÈS,

Appartenant aux Hospices de Saumur.

1^{er} Lot. — *La Métairie de Grange-Renault.*

Elle consiste en:

1^o Une maison d'habitation, bâtiments d'exploitation, cours, jardin, le tout contenant 45 ares, situé au lieu dit Grange-Renault, et classé sous les n^{os} 696, 697 de la section B du plan cadastral de la commune de Saint-Lambert.

2^o Un pré, situé au même lieu, contenant 1 hectare 18 ares 40 centiares, compris sous le n^o 698 de la même section.

3^o Un morceau de terre, situé au même lieu, contenant 5 hectares 28 ares 17 centiares, et compris sous le n^o 699 de la même section.

4^o Un autre morceau de terre, situé au même lieu, contenant 3 hectares 86 ares 12 centiares, et classé sous le n^o 695 de la même section.

5^o Deux autres morceaux de terre, situés au même lieu, contenant ensemble 7 hectares 16 ares 32 centiares, et classés sous les n^{os} 59 et 60 de la même section.

6^o Un morceau de pré, situé au même lieu, contenant 3 hectares 51 ares 46 centiares, compris sous le n^o 89 de la même section.

7^o Un autre morceau de pré, contenant 2 hectares 66 ares 73 centiares, situé dans la prairie de Sechet, compris sous le n^o 84 de la même section.

2^e Lot. — *La Métairie de la Bigoterie.*

Elle consiste en:

1^o Bâtimens, cour et aire, contenant 16 ares 80 centiares, et compris sous les n^{os} 620 et 621 de la section B du plan cadastral de ladite commune de St-Lambert, ci.. 0h. 16a. 80c.

2^o Onze hectares 76 ares 77 centiares de terre labourable, en 11 morceaux, compris sous les n^{os} 83, 128, 130, 131, 460, 474, 475, 622, 628, 662 et 664 de la même section..... 11 76 77

3^o Et 6 hectares 1 are 96 centiares de prés et pâtures, en 8 morceaux, compris sous les n^{os} 506, 572, 575 et 577 de la section A, 619 de la section B et 114, 162 et 411 de la section C du même plan cadastral.. 6 01 69

Ensemble..... 17h. 95a. 26c.

Les baux seront de 9 ans, qui commenceront pour la ferme de la Grange-Renault à la Toussaint 1860, et pour la ferme de la Bigoterie à la Toussaint 1861.

S'adresser, pour prendre connaissance du cahier des charges soit au secrétariat des Hospices à Saumur, ou à M^e DUTERME, notaire en ladite ville.

MM. ASSE et BOIN, négociants à Tours, demandent un VOYAGEUR pour la MERCERIE et BONNETERIE.

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

APRÈS DÉCÈS.

Dimanche 5 juin 1859, à midi, et jours suivants, s'il y a lieu, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur à Saumur, à la propriété de feu M. HUARD-LAMBERT, sise commune de Parnay, près Saumur, à la vente publique aux enchères du mobilier dépendant de sa succession.

Il sera vendu:

Lits, couettes, matelas, couvertures, couvre-pieds, rideaux, draps, serviettes, fauteuils, chaises, commodes, glaces, flambeaux, tables, bon vin de 1811, 1815, 1818, etc., cuves, barriques, bois, chevrons, madriers, câbles, bouteilles, batterie de cuisine et autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

A VENDRE

UNE MAISON,

Située au Pont-Fouchard, commune de Bagneux,

Dépendant de la succession de M. DAVEAU,

Composée de:

Deux chambres hautes, deux chambres basses, grenier sur le tout, cuisine, cave, écurie, pressoir, pompe, latrines, cour et jardin;

Et un clos de vigne rouge, en plein rapport, d'environ 55 ares; le tout se tenant.

S'adresser à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (265)

A VENDRE

1^o Une JOLIE MAISON, située à Saumur, quartier de la Croix-Verte, avec jardin, contenant environ 8 ares, où M. Fraimbault père faisait sa demeure.

2^o Deux petites MAISONS, situées sur les cùtées de l'ancien pont de la Croix-Verte, à Saumur.

S'adresser à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (264)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE

La Propriété

DU COUVENT,

Dépendant de la succession de M. Mauviel;

Joignant la Ville du Poy-notre-Dame, sur le chemin de Cix, composée de maison bourgeoise, dépendances, servitudes complètes, verger et vignes; le tout en bon état et bon rapport, clos de murs, contenant 80 ares.

S'adresser audit M^e LE BLAYE, et à M^{lle} DESEAUN, propriétaire, demeurant dans ladite maison. (180)

BAINS DE MER DE SAINT-MALO.

Plage magnifique, aux portes de la ville, casino, bals et concerts, régates, courses de chevaux; vie peu chère, logements et hôtels confortables. (278)

CAFÉ IMPÉRIAL, SUPÉRIEUR, DE J^e ALGLAVE,

11, boulevard de Sébastopol, Paris.

Dépôt: chez M. JANOTY, marchand de comestibles, rue St-Jean, à Saumur.

Saumur, imprimerie de P.-M.-E. GODET.

M. CORNILLEAU (Florent-Eugène), ancien greffier du tribunal de commerce de Saumur, est dans l'intention de retirer son cautionnement. (222)

A VENDRE

ENSEMBLE OU EN DÉTAIL,

Au gré des acquéreurs,

LA PROPRIÉTÉ DU CARREFOUR,

Près le Chapeau, commune de

St-Lambert-des-levées,

Ayant appartenu à M^{lle} JAMET.

Pour visiter la propriété et pour traiter, s'adresser à M. CHASLE, greffier de Justice de paix à Saumur, rue des Payens, 14. (245)

A VENDRE

OU A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,

UNE MAISON,

Sise à Saumur, quai de Limoges, occupée autrefois par M. Boutault, boulanger.

S'adresser à M^e DUTERME, notaire à Saumur, ou à M. FOUCQUE, quai de Limoges. (182)

A VENDRE ou A LOUER

Présentement,

UNE MAISON,

Rue Cendrière, 7.

S'adresser à M^{me} veuve RALLET.

A VENDRE

1^o Deux petites FERMES, commune de St-Lambert.

2^o Et le GRAND JARDIN de Nantilly, qui sera divisé au gré des acquéreurs.

S'adresser à M. GAURON-LAMBERT.

A CÉDER

POUR CAUSE DE SANTÉ,

UN HOTEL,

Situé à Angers, dans un quartier très-commerçant.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

Présentement,

UNE MAISON,

Rue de la Petite-Douve, n° 9.

Occupée par M. CHALON, marchand de chevaux.

S'adresser à M^{me} CAMAIN-MASSE, dans ladite maison.

A LOUER

Présentement,

UNE PORTION DE LADITE MAISON

Avec Ecurie et Remise.

Une personne de 29 ans, connaissant la tenue des livres et l'agriculture, désire un emploi d'homme d'affaires ou de gérant d'une propriété rurale.

S'adresser au bureau du journal.

LES ARMÉES FRANÇAISES EN ITALIE

1494 - 1849

Par N. GALLOIS, un volume in-48 compacte de 420 pages. — Prix: 3 fr. 50 c. — A la LIBRAIRIE NOUVELLE, 15, boulevard des Italiens.

Vu pour légalisation de la signature ci-contre.
En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,